

ACTE DE REDDITION DES TROUPES ALLEMANDES DE PARIS



Le samedi 24 août 2019, dans la « cour du 19 août » de la Préfecture de Police de Paris, un spectacle de reconstitution de l'acte de reddition des troupes allemandes, a été interprété par des agents bénévoles de la PP.

C'est le 25 août 1944 à 15h que l'insurrection parisienne et les combats de la libération de Paris trouvent leur conclusion à la Préfecture de Police, dans la salle de billard, avec la signature de la reddition des troupes allemandes.

Le général Von Choltitz, le général Leclerc et le colonel Rol-Tanguy apposent leur paraphe sous les six points de l'accord, en présence du général Jacques Chaban-Delmas, de Monsieur Maurice Kriegel-Valrimont et du préfet Luizet. Une heure plus tard, le général de Gaulle reçoit le préfet Luizet au ministère de la Guerre, à l'hôtel de Brienne avant de rejoindre la Préfecture de Police à 18 h55 où il retrouve la délégation qui y avait installé son quartier général pendant toute la durée des combats.



Au total, 35 500 personnes ont participé à l'insurrection parisienne. Au plus fort de la période des combats, ils étaient 29 500, dont 12 000 policiers, 500 membres de la défense passive et des services médicaux, 1000 gendarmes et 2000 sapeurs-pompiers.

L'AAESOR, invitée à ce spectacle par le « Service de la Mémoire et des Affaires Culturelles » de la Préfecture de Police, était représentée par son délégué IDF.

Jean-Pierre Tron
Adhérent 183